



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTEZ ET FAIRE VOTER CGT !

Face à la trajectoire libérale prise par la Direction de la SNCF au mépris du service public ferroviaire, des usagers et des conditions sociales et de travail des salariés, la CGT appelle les cheminots à agir.

Voter et faire voter CGT, c'est s'en donner les moyens !

DÉSORGANISATION DE LA PRODUCTION

La SNCF applique un modèle économique et social qui privilégie les filiales et l'externalisation au détriment de l'entreprise historique, de la qualité du Service Public ferroviaire et de la sécurité.

Au Matériel, cela se traduit par la casse de l'outil de production et la volonté de réduire l'activité des Technicentres Industriels en dépit des opérations mi-vie du parc TER et des rénovations de TGV à réaliser.

Dans les Technicentres de Maintenance, tout en réorganisant sa production en appliquant un modèle emprunté à l'industrie automobile, elle prépare l'ouverture à la concurrence et le transfert au privé d'une part importante de son activité.

UN BESOIN URGENT D'EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES

Les 500 recrutements annoncés par la direction pour 2023 sont loin de juguler la crise de l'emploi au Matériel.

- À ce jour, l'effectif disponible du domaine Matériel s'élève à 19 078 cheminots dans les TI et les TM ;
- Le domaine Matériel a perdu plus de 1 465 Cheminots en 2 ans et demi ;
- Au 1^{er} septembre, 83 démissions étaient déjà actées pour 2022 ;
- En 2021, le nombre d'heures supplémentaires réalisées correspond à 349 emplois à temps plein ;
- L'entreprise abuse copieusement de personnels précaires, alternants, intérimaires, CDD, prétextant, pour ces deux derniers, des accroissements temporaires de charge afin de maintenir un semblant d'équilibre.

En difficulté pour embaucher, la direction indique prioriser le recrutement en CDI d'emplois précaires qui donneraient satisfaction. Pour faciliter le processus, elle annonce embaucher (selon l'emploi) directement à la classe 3.

Si cette annonce peut paraître positive au premier abord, elle révèle en réalité le caractère nocif de l'accord de branche classifications-rémunérations que seule la CGT dénonce.

Premièrement, la direction reconnaît implicitement le trop faible niveau de rémunération (RAG) des classes 1 et 2, pourtant validé par l'UNSA, SUD-Rail et la CFDT. Deuxièmement, ces futurs embauchés auront un déroulement de carrière réduit au seul passage éventuel de la classe 3 vers 4.



Mais ce n'est pas tout ! En faisant cette annonce, la direction indique aussi embaucher à la classe 3, quels que soient les diplômes en main, comme l'organise l'accord de branche précité. Et pour les collègues situés aujourd'hui sur la classe 2 (ex QB), l'accès à la classe 3 s'éloigne par conséquent. C'est inacceptable !

Les cheminots ne peuvent laisser les directions et autres saboteurs décider de leur avenir, du recul de leurs droits, du devenir du domaine Matériel et de la SNCF. La CGT appelle les cheminots à voter et à faire voter massivement pour ses représentants aux prochaines élections professionnelles.

Avec la CGT, les cheminots doivent construire le rapport de forces qui modifiera la donne et obligera la direction à répondre aux légitimes revendications, à mettre en place une autre organisation du travail permettant le retour d'un Service Public Ferroviaire sécuritaire et de qualité.

ENSEMBLE, EXIGEONS :

- Le retour à des établissements de maintenance multi-activités permettant la mutualisation des moyens de production, des savoirs et des savoir-faire afin de réaffirmer le caractère essentiel de la fonction Matériel au sein de l'entreprise publique historique ;
- L'arrêt et le retrait des dédicaces du matériel roulant à une activité. En effet, spécialiser les établissements du Matériel sur un produit unique est un risque majeur de démantèlement de la fonction ;
- Le maintien et le développement au sein de la fonction Matériel des quatre spécialités que sont la maintenance, l'étude, la logistique et l'approvisionnement. Elles restent une composante indispensable du Service Public ferroviaire ;
- Une organisation de la production donnant des garanties fortes aux cheminots du domaine qui, chaque jour, mettent en œuvre et assurent la production telle que :
 - Le respect des métiers et de leur périmètre ;
 - Le maintien et le développement de nos établissements industriels historiques et la sauvegarde des établissements de maintenance du matériel dans le giron SNCF ;
 - Le développement d'outils modernes accompagnés de formations qualifiantes, en unité de formation régionale, afin de réaliser une maintenance de qualité dans tous les domaines de la maintenance ;
 - Un véritable parcours professionnel permettant aux cheminots du Mouvement Matériel qui le souhaitent d'accéder au métier d'agent de conduite ;
 - L'amélioration de la qualité du Service Public ferroviaire et des conditions de vie et de travail des cheminots par le développement des salaires et des parcours professionnels.

Cheminots du Matériel, ENSEMBLE, rejetons l'éclatement programmé de la SNCF, la dégradation de nos conditions de travail et la casse de notre outil et du statut !

CHEMINOTS DU DOMAINE MATÉRIEL,

Du 17 au 24 novembre 2022

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !